

SACO: APRÈS LA RETRAITE

Le Service administratif canadien outre-mer (SACO) exerce son activité par l'intermédiaire de spécialistes récemment retraités.

Ce programme a été lancé en 1967 par M. Maurice Strong, qui dirigeait alors le Service d'aide extérieure du Canada et qui a pensé que les domaines de spécialisation en question pourraient être utiles aux pays en développement tout en donnant au Canada une bonne réputation à l'étranger. Selon le ministre des Affaires extérieures, M. Joe Clark, le SACO est aujourd'hui "une des formes les plus efficaces de l'aide internationale non monétaire au Canada".

Ce programme a connu un tel succès à l'étranger que, deux ans après sa création, le ministre des Affaires indiennes et du Nord de l'époque, M. Jean Chrétien, demandait qu'il soit étendu aux communautés autochtones du Canada.

Depuis 20 ans, le SACO fournit des consultants bénévoles aux petites entreprises et aux institutions de 106 pays; ainsi ont été menés à bien près de 5 000 projets à l'étranger et plus de 8 000 au Canada. On s'attend que, cette année, 450 projets soient réalisés à l'étranger et 1 500 au Canada.

Les affectations du SACO dans un pays en développement sont habituellement de deux mois. Au Canada, l'affectation peut durer une ou deux semaines seulement et comporter plus tard un ou plusieurs voyages au cours desquels on vérifie les progrès réalisés et on offre des conseils sur les prochaines étapes du développement souhaité.

Plus de 90 % des fonds de fonctionnement du SACO sont fournis par l'Agence canadienne de développement international et par le ministère des Affaires indiennes et du Nord. Le reste provient de plus de 300 grandes sociétés canadiennes, de plus de 300 particuliers et des gouvernements des provinces et des territoires. Le SACO voudrait voir augmenter les dons du secteur privé pour pouvoir appuyer plus de projets bénévoles.

Les représentants locaux sont la clé du fonctionnement du SACO au Canada et à l'étranger. Il existe des représentants du SACO dans 42 pays et ce sont des personnes originaires des pays où elles travaillent. Au Canada, on compte huit agents régionaux pour l'ensemble du pays. Ils constituent des agents de liaison qui recherchent activement les domaines où des consultants bénévoles pourraient jouer un rôle utile. Les compétences requises sont mises en regard des dossiers du SACO à Toronto, après quoi on choisit un

bénévole possédant la spécialisation requise. Si les dossiers ne désignent personne qui possède ces qualités, on se met activement à la recherche de quelqu'un qui corresponde aux besoins manifestés. Les demandes les plus fréquentes intéressent les ingénieurs ou les personnes qui possèdent des connaissances spécialisées dans la fabrication d'articles essentiels comme le ciment, la céramique ou le papier ou encore les spécialistes agricoles. On a aussi besoin de personnes qui possèdent de l'expérience dans la petite entreprise, l'artisanat, la restauration et le tourisme. Malheureusement, les dossiers renferment les noms de beaucoup de personnes qui attendent toujours leur première affectation alors que d'autres, dont les compétences sont très recherchées, reçoivent des affectations multiples.

En décembre 1986 on a créé un bureau à Ottawa dans le but d'établir des relations plus étroites entre les bénévoles et les conjoints de la région de l'Est de l'Ontario et de l'Outaouais, ainsi que de sensibiliser le grand public au travail de ces bénévoles. Ce bureau, qui a formé des comités de bénévoles et organisé des rencontres sociales, publie un bulletin. Pour information veuillez contacter M. Bill Henderson au (613) 236-7763.

LE PROGRAMME DE FORMATION LINGUISTIQUE POUR LES CONJOINTS.

Souhaitez-vous parler l'anglais? Si cela vous intéresse, inscrivez-vous aux cours d'anglais langue seconde organisés par le ministère des Affaires extérieures et offerts gratuitement depuis 1968 par la direction des Langues officielles. Ces cours sont réservés aux conjoints des employés permutants.

À l'intérieur de ces cours les professeurs accordent plus de temps à la communication orale; toutefois la lecture et l'écrit ne sont pas négligés. Les classes regroupent des étudiants aux niveaux débutant et intermédiaire. Un test de classement sert à déterminer votre niveau de connaissance de la langue seconde. Ces cours se donnent entre 9 heures et midi, répartis en deux séances hebdomadaires et comportent un maximum de 6 heures d'enseignement par semaine.

Veuillez communiquer avec: Hubert Mangin, Direction des langues officielles (ADL), Édifice Lester B. Pearson, 125 promenade Sussex, Ottawa, Ontario, K1A 0G2 ou téléphonez au (613) 996-3850.

